

Pour recevoir gratuitement tous les mois la lettre de la Direction générale des entreprises :

www.industrie.gouv.fr/abonnementlettrede

56 %

C'est le taux de réponse des entreprises industrielles aux enquêtes mensuelles de branche du SESSI par internet. Ce site internet, ouvert en 2000, séduit chaque année de nouvelles entreprises, convaincues par la qualité du service en termes de simplicité et rapidité, et par ses garanties de sécurité et de confidentialité. Ce succès pousse le SESSI à développer cette offre pour l'ensemble de ses enquêtes. La prochaine sera l'enquête sur le recours aux services par l'industrie, dont la collecte débutera à la mi-octobre.

➤ www.sessi.fr
➤ laurent.barbet@industrie.gouv.fr
david.depuydt@industrie.gouv.fr

www.telecom.gouv.fr
Le site de la DGE au service des technologies et de la société de l'information

DOSSIER : UN NOUVEL OUTIL POUR LES PMI

La DGE a fait réaliser un nouvel outil, baptisé Pmi-diag, qui permet de vérifier la cohérence entre système d'information, organisation et stratégie des PMI. Voir p. 2 et 3.

EN BREF

Colloque sur les business angels

François Loos, ministre délégué à l'Industrie, ouvrira le 11 octobre prochain à Bercy un colloque intitulé « Les business angels en France, montée en puissance et nouveaux défis ».

Au programme de ce colloque organisé par l'association France Angels, avec le soutien de la Direction générale des entreprises : l'état des lieux des réseaux de business angels en France, un panorama des exemples étrangers en la matière et une réflexion sur les nouvelles perspectives d'investissement.

Un business angel est une personne physique qui investit son propre argent dans une entreprise à fort potentiel et qui met à disposition de cette entreprise ses compétences, son expérience, son réseau relationnel et une partie de son temps.

➤ www.franceangels.org/
➤ harold.ollivier@industrie.gouv.fr

Clusters 2006 Lyon Rhône-Alpes

La prochaine rencontre du réseau mondial des clusters et pôles de compétitivité se tiendra à Lyon du 9 au 13 octobre prochain. Organisée par la Chambre de commerce et d'industrie de Lyon en partenariat avec le Minefi, cette rencontre devrait réunir 400 acteurs de plus de 40 pays qui pourront échanger leurs expériences et débattre autour du thème retenu « Gouvernance et implication des entreprises dans les démarches clusters ».

➤ www.clusters2006.com
➤ conf2006@lyon.cci.fr

Les Assises nationales des risques technologiques

Le 12 octobre à Douai (Nord-Pas-de-Calais) aura lieu la deuxième édition des Assises, organisées par le réseau des Directions régionales de l'industrie, de la recherche et de l'environnement (DRIRE). Seront évoqués notamment : l'actualité de la prévention des risques technologiques, un premier bilan des mesures de réduction des risques depuis deux ans, l'information autour des sites Seveso, la participation des

salariés à la gestion des risques, mais également le transport des matières dangereuses, les installations nucléaires et les barrages.

➤ Pour s'inscrire : www.assises-risques.com/index.htm
➤ bonpain@ensm-douai.fr

Quelle industrie en Auvergne pour demain ?

La DRIRE Auvergne, l'INSEE Auvergne et la Chambre régionale de commerce et d'industrie organisent le 28 septembre 2006 à Aubière (Puy de Dôme) une manifestation consacrée à l'avenir de l'industrie en Auvergne, principalement destinée aux industriels, aux enseignants et aux institutionnels régionaux. Elle sera l'occasion de mener une réflexion collective sur les nécessaires mutations à poursuivre ou à engager et de réfléchir sur les métiers de l'industrie, le développement des territoires et les stratégies d'innovation.

[suite page 2 >](#)

Pôles de compétitivité : 162 appels à projets retenus

À ce jour, près de 340 projets différents ont été déposés par 59 pôles aux deux premiers appels à projets lancés en 2006 par les ministères contributeurs au fonds. Le nombre et la qualité des projets présentés témoignent du dynamisme de l'activité de R&D des 66 pôles de compétitivité.

Au total, 162 projets de 54 pôles ont été retenus ces deux dernières années et bénéficieront d'un appui du fonds interministériel géré par la DGE : 21 % dans le domaine des logiciels, 15 % dans celui des transports (y compris ceux du pôle AESE), 15 % dans celui de la santé et des biotechnologies, 13 % dans la microélectronique, 11 % dans les réseaux et le traitement de l'image.

Le troisième appel à projets de l'année 2006 sera lancé le 1^{er} octobre 2006. La date limite de réception des candidatures est fixée au 15 décembre. Les projets retenus seront sélectionnés dans un cadre interministériel début mars 2007.

➤ fabrice.leroy@industrie.gouv.fr

EN BREF

tion. La monographie sur « L'industrie en Auvergne » sera alors disponible sur les sites internet de la DRIRE, de l'INSEE et de la CRCI.

- www.auvergne.drire.gouv.fr/
- roger.trussardi@industrie.gouv.fr

Eurobio 2006 en octobre à Paris

EuroBio 2006, le 10^e Carrefour européen des biotechnologies, se tiendra à Paris au palais des Congrès du 25 au 27 octobre 2006 avec une ambition affichée : doter l'Europe d'une manifestation du niveau des conventions internationales américaines. EuroBio 2006 comportera une convention d'affaires (rencontre entre partenaires R&D, clients, fournisseurs et investisseurs potentiels...), des conférences (tables rondes et séances plénières sur Innovation, Finance, Mondialisation), un hall d'exposition (plus de 500 exposants attendus), et un salon de recrutement (EuroBio Job Fair). Cette manifestation est soutenue par la DGE et la DRIRE Ile-de-France.

- www.eurobio2006.com
- **Contacts DGE :**
marianne.faucheux@industrie.gouv.fr
jean-paul.morlier@industrie.gouv.fr
- Contact DRIRE IdF :**
jan.ruge-sawicki@industrie.gouv.fr

2^e forum « Clusters et pôles de compétitivité mondiaux » à Sophia Antipolis

La Fondation Sophia Antipolis organise le 17 novembre 2006, à Sophia Antipolis, en collaboration avec la Direction générale des entreprises, le ministère des Affaires étrangères et la Caisse des dépôts et consignations, la deuxième édition du forum « Clusters mondiaux et pôles de compétitivité français ».

Cette manifestation internationale s'articulera autour des témoignages des pôles de compétitivité français et des clusters mondiaux, des entreprises, des centres de recherche ou de formation, et devrait dresser le bilan des bonnes pratiques en matière d'alliances à l'étranger.

- www.sophia-antipolis.org/poles2competitivite
- bouget@sophia-antipolis.org

ITU Telecom World

La plus grande manifestation mondiale des télécommunications organisée par l'Union internationale des Télécommunications se tiendra à Hong Kong, du 4 au 8 décembre 2006.

- **Pour y participer et rejoindre le pavillon de la France, contactez à Ubifrance Frédérique Goudard (frederique.goudard@ubifrance.fr) ; à la DGE, Marie-Odile Beau (marie-odile.beau@industrie.gouv.fr).**

LE DOSSIER

Pmi-diag, un nouvel outil pour les PMI

par Jean Dunat, Direction générale des entreprises

Pour aider les PMI à vérifier la cohérence entre leur système d'information, leur stratégie et leur organisation, la DGE a fait réaliser un nouvel outil, le Pmi-diag. Destinée à être appliquée avec l'aide d'un consultant extérieur, cette méthode est téléchargeable gratuitement.



L'un des facteurs clés d'innovation et de compétitivité d'une entreprise dépend de sa capacité à se doter d'un système d'information performant et bien adapté à sa stratégie. Mais un grand nombre de PME-PMI n'ont ni le temps, ni les moyens de conduire, seules, une telle réflexion. Il n'existait pas non plus d'outil méthodologique de référence pour les y aider. La Direction générale des entreprises a donc voulu leur rendre cette démarche plus accessible en mettant au point une méthode destinée à une large diffusion : Pmi-diag.

Basé sur un référentiel précis, Pmi-diag passe en revue les aspects essentiels de l'entreprise pour apprécier de manière synthétique la cohérence existant entre trois éléments majeurs indispensables à son pilotage : le système d'information, la stratégie et l'organisation. En cas de dissonance entre ces trois facteurs essentiels, une information d'alerte objective est délivrée.

Ses ambitions sont bien délimitées : la méthode vise à dresser un prédiagnostic stratégique. Pmi-diag n'exige que peu de temps normalement deux jours d'intervention auprès des responsables de l'entreprise, suivis d'une demi-journée de restitution des résultats. Au cours de celle-ci, les points à améliorer sont mis en lumière. Et si un problème apparaît, un diagnostic à part entière est ensuite nécessaire.

Des modules très étudiés

Le référentiel Pmi-diag a été mis au point par un groupe d'experts piloté par la Direction générale des entreprises où siégeaient des chefs d'entreprise, des Drire et des représentants de l'industrie et des métiers du conseil. L'équipe de conception s'est également appuyée sur des travaux antérieurs. Ainsi le module « organisation » utilise la grille décisionnelle GRAI, mise au point par des universitaires de Bordeaux. L'analyse, à la fois quantitative (appuyée sur une évaluation chiffrée) et qualitative (recueillant un avis formalisé), contribue à construire un diagnostic final qui fait l'objet d'un module spécial de conclusion.

Certains modules ont demandé de très nom-

breuses itérations pour parvenir à une mise au point satisfaisante. L'équipe de conception s'est attachée à rendre la méthode aussi abordable que possible, afin qu'elle soit utilisable par des consultants généralistes expérimentés. Ainsi, les outils d'évaluation fournissent une illustration graphique des conclusions du diagnostic, tout en laissant une grande place à l'interprétation circonstanciée de la situation par le consultant. L'approche vise à mettre en lumière dans un temps très court les éventuels dysfonctionnements de l'organisation et leurs origines. Mais le parcours illustre le fait que l'on doit prendre le temps nécessaire pour effectuer une bonne analyse avant d'espérer obtenir une conclusion fiable et éclairante. Cette pédagogie est très présente, en particulier, dans le module sur les marchés.

Une dizaine de consultants ainsi que des entreprises (voir article ci-contre) ont testé et validé la méthode sur le terrain avant sa publication. Pmi-diag n'est pas destiné à une utilisation directe par les entreprises en « automédication » : apprendre à bien maîtriser l'outil pour un usage interne et ponctuel serait lourd et peu efficace. Des prestataires extérieurs, rodés à la pratique du conseil, apportent le recul et l'expérience nécessaires. En particulier, le 8^e module, dédié à l'étude des moyens informatiques, exige en pratique une appréciation extérieure, en miroir, de manière à assurer l'objectivité.

Bien entendu, la méthode ne peut être appliquée par le consultant sans une implication sérieuse de l'entreprise. C'est la

Les 8 modules de Pmi-diag

- Vision stratégique du dirigeant,
- Marchés,
- Offre,
- Clients,
- Concurrence,
- Organisation,
- Processus majeurs,
- Moyens et ressources informatiques.



raison pour laquelle le guide Pmi-diag est téléchargeable librement sur le site www.telecom.gouv.fr. Les dirigeants d'entreprise peuvent ainsi s'imprégner de sa démarche et mieux préparer l'intervention du consultant extérieur. Ce guide présente la méthode en déroulant une étude de cas complète ; le recueil des fiches vierges nécessaires pour appliquer ensuite la méthode à un cas particulier est également disponible à la même adresse sur le site.

Cette méthode est maintenant à la disposition de tous ceux qui œuvrent pour la diffusion des technologies de l'information au sein des PMI : consultants, CCI, syndicats professionnels... Son principal intérêt consiste à fournir, en un temps court, des conclusions argumentées sur des pistes concrètes d'amélioration.

➤ www.telecom.gouv.fr/pmidiag

➤ jean.dunat@industrie.gouv.fr

Vous pouvez également prendre contact avec votre Drire : www.drire.industrie.gouv.fr

EN BREF

Une étude sur l'avenir de l'électronique alsacienne

La DRIRE Alsace a présenté le 19 septembre 2006 les conclusions d'une étude sur les enjeux et perspectives de l'électronique dans la région. Ce secteur, qui concerne 130 entreprises en Alsace (environ 7 300 emplois), est soumis à de fortes mutations, au plan national et européen, ressenties localement. Comprendre les évolutions de ce secteur en très forte croissance au plan européen est donc essentiel pour en tirer parti. L'analyse se fonde sur la rencontre d'une vingtaine d'entreprises régionales de l'électronique, des entretiens avec des représentants du secteur et un travail d'analyse bibliographique.

➤ www.alsace.drire.gouv.fr

➤ caroline.teyssier@industrie.gouv.fr

Le développement durable, un atout pour la compétitivité des PME ?

L'outil « Performance 2D » permet aux industriels de Champagne-Ardenne d'analyser toutes les composantes environnementales de leur

entreprise et de définir un plan d'actions. L'action collective conduite par la DRIRE alterne des périodes de diagnostic individualisé avec des réunions d'échanges.

➤ www.champagne-ardenne.drire.gouv.fr

➤ zdenka.avril@industrie.gouv.fr

Forum du financement de l'innovation et de la compétitivité

Le 4^e forum a lieu le 26 septembre à Paris, au Minefi à Bercy. Afin de faciliter l'accès des PME innovantes aux financements et aux marchés, le Forum de Paris est conçu autour des pôles de compétitivité mondiaux Cap Digital, Medicen Paris Région, System@tic. Tous les partenaires du financement des PME pourront ainsi se rencontrer, grandes entreprises, partenaires financiers, structures d'accompagnement régionales, nationales ou internationales.

➤ www.forum-financement.com/paris

www.ile-de-france.drire.gouv.fr

➤ jo-michel.dahan@industrie.gouv.fr
geraldine.dandrieux@industrie.gouv.fr

« Un outil d'aide à la croissance »

Entretien avec Francis Pinturaud, PDG de Cergi SA

Après avoir participé à la conception de Pmi-diag, Francis Pinturaud, responsable d'un bureau d'études œuvrant dans les domaines industriels (300 personnes), a été l'un des premiers à tester la méthode dans son entreprise. Il confirme sa pertinence tout en formulant quelques conseils pour bien réussir.



Qu'est-ce qui vous a décidé à faire réaliser un prédiagnostic ?

J'ai personnellement participé au comité de pilotage qui a supervisé l'élaboration de Pmi-diag. Comme la méthode est destinée aux PME, j'ai notamment insisté pour qu'elle soit d'un accès facile. À la fin des travaux, Jean Dunat m'a proposé d'effectuer un test chez Cergi, ce que j'ai volontiers accepté. Nous avons reçu un consultant qui avait suivi une formation à Pmi-diag. Après un entretien approfondi avec moi, il a rencontré les responsables de nos grandes fonctions : administration, finances, commercial, qualité. Nous avons ensuite reçu un rapport final détaillé.

Les conclusions écrites vous ont-elles paru pertinentes ?

Oui, elles décrivent correctement la situation de l'entreprise et ses points forts tels que la bonne maîtrise des outils de CFAO. Nous sommes d'accord aussi avec la description faite de notre problématique de marché, avec ses menaces et ses opportunités, et sur les conclusions générales du diagnostic : nous devons nous attacher à rester fournisseur de

rang 1 pour certains types de prestations et de rang 2 là où nous ne pouvons pas prendre le premier rang global.

Avez-vous été surpris par ces conclusions ?

Elles confirment tout à fait l'avis que nous avions pu nous forger par ailleurs. En effet, nous avions déjà engagé une démarche d'analyse de notre situation pour les besoins de notre certification ISO 9000. Avec l'aide d'un consultant extérieur, nous avons mis en place des indicateurs, des tableaux de bord, des processus formalisés, etc. Et nous organisons tous les ans une revue de direction appuyée sur des analyses détaillées. L'expérience que nous avons réalisée avec Pmi-diag nous a permis de croiser deux approches différentes, avec des conclusions très convergentes qui ont corroboré nos propres réflexions.

Pensez-vous que cette méthode convienne à toutes les entreprises ?

Pmi-diag sera particulièrement utile aux PMI de petite taille, encore peu structurées, mais qui envisagent de changer d'envergure. Voici quelques années, nous avons choisi de croître et nous nous en sommes donné les moyens sur le plan de l'organisation. Nous comptons aujourd'hui 300 collaborateurs et plusieurs établissements régionaux. La méthode nous aurait apporté beaucoup plus il y a quelques

années, quand nous ne comptons qu'une cinquantaine de personnes avec une organisation plus sommaire. Elle aurait pu nous aider à préparer plus rapidement notre phase de croissance.

Quels conseils donneriez-vous à un chef d'entreprise intéressé par Pmi-diag ?

D'abord, ne pas hésiter à y consacrer le temps nécessaire. Ensuite, être très attentif au choix du consultant. Le prestataire retenu doit comprendre le métier et le mode de fonctionnement de l'entreprise. Nous avons nous-mêmes ressenti une difficulté à faire comprendre notre métier : les services industriels. Nous ne vendons pas des produits mais des solutions, des concepts, des études de pièces. Ce n'est pas très facile à expliquer et pas toujours bien compris. En revanche, il ne serait pas productif d'essayer de s'appliquer la méthode à soi-même, même si l'on a l'impression d'en être capable. Il est indispensable d'avoir un œil extérieur, qui perçoit des choses auxquelles on s'est trop habitué. Une discipline extérieure favorise aussi l'avancement de l'étude, qui risquerait sans cela d'être sacrifiée aux impératifs du quotidien. Enfin, il est bon de pouvoir se faire expliquer les parties les plus complexes du bilan final par un interlocuteur expérimenté et pédagogue.

PUBLICATIONS

La chimie organique, tributaire de la flambée du prix du pétrole

La flambée du cours du baril de Brent focalise les préoccupations des opérateurs de la chimie organique, une activité très énergivore et fortement dépendante du pétrole. Les hausses de prix successives les ont conduits à augmenter leurs prix de vente industriels tout en recherchant parmi les bio-produits des substituts au pétrole.

➤ 4 pages Sessi n° 218 :

www.industrie.gouv.fr/biblioth/docu/4pages/pdf/4p218.pdf

➤ jacqueline.bunel@industrie.gouv.fr

Industrie manufacturière : les investissements redémarrent en 2005

Selon les premiers résultats de l'Enquête annuelle d'entreprises, réalisée par le Sessi, le chiffre d'affaires de l'industrie manufacturière a augmenté en 2005 de 2,5 %, une croissance en léger repli par rapport à celle de 2004. La dynamique des exportations ralentit également (+ 3 % en 2005, après + 5,4 % en 2004).

L'industrie automobile contribue pour beaucoup à cet essoufflement en termes de chiffre d'affaires (-1,3 %) comme d'exportations (- 2%). Dans les biens intermédiaires, l'augmentation de l'activité et des échanges extérieurs s'explique essentiellement par la hausse des prix. En revanche, la croissance se maintient dans les biens de consommation et est plus dynamique dans les biens d'équipement. La reprise de l'investissement (+ 3,1 %) intervient après plusieurs années de baisse (- 21,6 % entre 2000 et 2004), même si l'industrie automobile, accuse un net repli (- 5,6 %).

➤ 4 pages Sessi n° 220

www.industrie.gouv.fr/biblioth/docu/4pages/pdf/4p220.pdf

➤ claire.jacod@industrie.gouv.fr

La concentration au cœur des évolutions du secteur de l'industrie

Globalement, la concentration de l'industrie a évolué dans le sens d'un renforcement du poids des groupes concomitant à leur expansion. En 2004, dans tous les secteurs industriels, les groupes réalisent au minimum les trois quarts de la valeur ajoutée. La construction navale, aéronautique et ferroviaire reste un secteur très concentré. L'industrie des équipements électriques et électroniques se réorganise fortement du fait de la mondialisation. La pharmacie et la chimie sont des secteurs fortement liés dans lesquels l'activité s'est concentrée et les groupes se sont spécialisés.

➤ 4 pages Sessi n° 219 :

www.industrie.gouv.fr/biblioth/docu/4pages/pdf/4p219.pdf

➤ florian.lezec@industrie.gouv.fr

L'édition 2006 des Enjeux pour l'industrie régionale Nord-Pas-de-Calais

Le diagnostic élaboré par la DRIRE du Nord-Pas-de-Calais, en collaboration avec tous les acteurs régionaux intéressés, est paru. Une vingtaine d'analyses sectorielles dégagent les tendances à moyen et long terme des grandes filières régionales, tandis qu'une quinzaine de fiches territoriales décrivent les grands équilibres et les enjeux des principales zones d'emploi.

➤ L'étude est téléchargeable à l'adresse suivante :

www.nord-pas-de-calais.drire.gouv.fr

Tableau de bord de l'innovation

La 15^e édition du Tableau de bord réalisé par le Sessi avec les administrations concernées, est disponible sur internet. Il délivre les informations les plus récentes sur l'innovation : les nouveaux capitaux, les nouveaux entrepreneurs, les nouvelles technologies et les nouveaux usages.

➤ www.industrie.gouv.fr/observat/innov/pdf/tbi15.pdf

➤ raymond.heitzmann@industrie.gouv.fr

Technologies clés

Le 18 septembre 2006, François Loos, ministre délégué à l'Industrie, a reçu officiellement des mains du président du comité de pilotage André Lebeau, le rapport « Technologies clés 2010 ». Cette 4^e édition comporte 83 technologies clés identifiées par plus d'une centaine d'experts du monde de l'entreprise et de la recherche. Le rapport peut être commandé au Service de la communication du ministère au 01 53 18 69 00. Prix : 45 €

➤ philippe.bourgeois@industrie.gouv.fr

Validation des acquis de l'expérience en entreprise (VAE)

La DGE publie un 4 pages pour promouvoir la VAE dans les entreprises et inviter celles-ci à en faire un véritable outil de GRH et d'anticipation de leurs besoins en compétences. Disponible sur internet, il sera également diffusé par les DRIRE aux entreprises.

➤ www.industrie.gouv.fr/pdf/vae.pdf

➤ elisabeth.alle@industrie.gouv.fr

À noter, une démarche parallèle de l'Union des industries chimiques qui met à disposition des entreprises et des salariés de la branche une plaquette d'information sur la VAE.

➤ www.uic.fr/fr/pdf/Guide_VAE.pdf

EUROPE

Appel à projets « contenu numérique »

L'appel à propositions de la Commission européenne dans le cadre du programme eContentplus, visant à rendre le contenu numérique européen plus accessible, plus utilisable et plus exploitable, concerne des actions dans le domaine des informations géographiques, du contenu éducatif, des bibliothèques numériques. La date limite de réception des propositions est le 19 octobre.

➤ <http://europa.eu.int/econtentplus> et www.telecom.gouv.fr

➤ patrick.schouller@industrie.gouv.fr

Itinérance sur les réseaux publics de téléphonie mobile (« roaming »)

La Commission a adopté, le 12 juillet 2006, une proposition de règlement régulant les tarifs de gros et de détail d'itinérance intra-UE. L'objectif poursuivi est que les prix payés par les consommateurs pour les services d'itinérance au sein de l'Union européenne ne soient pas anormalement plus élevés que les prix payés pour les appels dans leur propre pays. Le Parlement européen devrait rendre son avis en fin d'année. La Commission vise une adoption du règlement à la mi-2007.

➤ Le texte est téléchargeable à l'adresse suivante : http://europa.eu.int/information_society/activities/roaming/roaming_regulation/index_en.htm

➤ akilles.loudiere@industrie.gouv.fr

Consultation publique sur le cadre réglementaire des communications électroniques

La Commission a adopté le 28 juin 2006 un document exposant les pistes qu'elle envisage pour le réexamen du « paquet télécoms » de 2002. Ce texte comprend un document de travail et une étude d'impact. Ces réflexions sont soumises à une consultation publique ouverte jusqu'au 27 octobre 2006. La DGE y apportera une contribution après une large concertation avec les acteurs du secteur.

➤ Les documents de la Commission sont téléchargeables à l'adresse suivante :

http://ec.europa.eu/information_society/policy/ecommm/tomorrow/index_en.htm

➤ frederique.delaugerre@industrie.gouv.fr